

Forum pour la coopération en matière de sécurité

Forum pour la coopération en matière de sécurité

Etabli au Sommet d'Helsinki en 1992, le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) est chargé de la dimension militaire de l'OSCE. Les principaux objectifs du Forum sont les suivants :

- négociation et adoption de décisions politiquement contraignantes sur la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) ;
- consultations régulières et coopération étroite sur des questions relatives à la sécurité ;
- poursuite de la réduction du risque de menaces et de conflits ;
- application et vérification de l'application des MDCS et des engagements convenus.

La présidence du Forum change tous les quatre mois selon l'ordre alphabétique des Etats participants de l'OSCE. En 2005, le Forum a été présidé par l'Azerbaïdjan, la Biélorussie et la Belgique.

Les trois présidences ont décidé que les travaux de l'année devraient porter en priorité sur la mise en œuvre des documents de l'OSCE sur les stocks d'armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles. Elles ont également axé leurs travaux sur la non-prolifération des armes de destruction massive et organisé un séminaire sur les doctrines militaires qui s'est tenu en février 2006. Enfin, elles ont envisagé une éventuelle conférence de suivi sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

Traitement des stocks dangereux de munitions et d'armes légères et de petit calibre. Les stocks excédentaires de munitions conventionnelles et de petites armes datant de la Guerre froide constituent une menace grave pour la population, l'infrastructure et l'environnement de nombreux pays de l'OSCE. Souvent mal gardés, ils risquent aussi de menacer la sécurité générale s'ils tombent entre les mains de terroristes.

Les documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles offrent aux Etats participants un cadre leur permettant de demander ou de fournir une assistance afin de sécuriser ou de détruire de tels stocks.

Les activités menées par le Forum dans ce domaine ont évolué progressivement de l'échange initial d'informations consécutif à l'adoption des documents en 2000 et 2003 vers une action concrète. L'OSCE répond aux demandes d'assistance des Etats participants dans le domaine des armes légères et de petit calibre, ainsi que de la sécurité et de la gestion des stocks. Un certain nombre d'Etats participants se sont déclarés intéressés et prêts à aider les Etats demandeurs.

En 2005, le Forum a répondu à des demandes d'assistance relatives aux armes légères et de petit calibre de la Biélorussie, du Tadjikistan et du Kazakhstan.

Le Forum a lancé la phase pratique du programme du Tadjikistan en juin. Le Royaume-Uni, la Suisse, l'Espagne et le Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE ont présenté une proposition visant à améliorer la sécurité des stocks d'armes légères et de petit calibre en Biélorussie en vue de son examen par les donateurs potentiels. Le Forum a aussi lancé son processus d'évaluation au Kazakhstan.

Le Forum a joué un rôle de premier plan dans la préparation de la contribution de l'OSCE à la *deuxième Réunion biennale des Etats chargée d'examiner la contribution de l'OSCE en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects* en juillet à New York. Il a également préparé les éléments du calendrier du Forum pour 2006 concernant les armes légères et de petit calibre en tenant compte des développements internationaux, en particulier dans le cadre de l'ONU, et en mettant l'accent dessus.

Un autre aspect de ce travail consiste à dresser un récapitulatif des décisions existantes et à revoir la mise en œuvre du *Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre*, ce qui pourrait conduire à réexaminer le Document lui-même et servir de base à la contribution de l'OSCE aux efforts des Nations Unies visant à s'attaquer à ce problème au niveau mondial.

S'agissant des munitions conventionnelles, le Forum élabore un rapport, conformément à une décision prise à la réunion du Conseil ministériel de Sofia, sur la poursuite des efforts de mise en œuvre du Document de l'OSCE sur la question.

Destruction de propergols toxiques. En 2005, le Forum et le bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE ont commencé à examiner les défis que constituent les stocks de composants de propergols. L'Arménie, l'Ouzbékistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan ont présenté des demandes d'assistance pour leur élimination soit par le biais du Forum, soit par le biais des opérations de terrain de l'OSCE. (Pour de plus amples informations sur la question, veuillez vous reporter à la page 13)

Non-prolifération des armes de destruction massive. Le Forum a relancé le débat sur le rôle que l'OSCE pourrait jouer pour ce qui est de relever les défis de la prolifération des armes de destruction massive. En juin, il a tenu une réunion spéciale sur la non-prolifération afin d'examiner les tâches possibles de l'OSCE dans ce domaine. Les délégations ont suggéré de mettre à jour les Principes de l'OSCE de 1994 qui régissent la non-prolifération et ont étudié la possibilité de faire une déclaration politique globale sur la non-prolifération.

Les débats ont montré que l'OSCE pouvait compléter le rôle d'autres organisations internationales au niveau régional notamment grâce à un échange d'informations, à la fourniture d'un appui pour la mise en œuvre des régimes de non-prolifération, et à des mécanismes, en l'occurrence la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, permettant de s'attaquer à la question de la prolifération des armes de destruction massive. Le Forum est parvenu à une décision qui encourage le dialogue sur la manière d'appuyer la mise en œuvre de la résolution.

Evaluation des activités de l'OSCE sur les questions de sécurité. La troisième Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, tenue en juin, a porté sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, la sécurité globale et le renforcement de la coopération et la synergie avec d'autres organisations et institutions internationales. Le Forum a beaucoup contribué à cette réunion, qui a permis de dégager plus d'une centaine de propositions, dont 25 concernaient directement la dimension politico-militaire. Ces propositions portaient notamment sur les armes légères et de petit calibre et les munitions conventionnelles, l'adaptation de la maîtrise des armements à l'évolution de la situation politico-militaire en Europe et le rôle de l'OSCE dans la non-prolifération des armes de destruction massive.

Une des tâches essentielles du Forum consiste à évaluer le degré de mise en œuvre par les Etats participants de leurs nombreux engagements concernant les MDCS contenus dans le Document de Vienne 1999 et dans d'autres décisions pertinentes du FCS. La *quinzième Réunion annuelle d'évaluation de l'application*, tenue les 8 et 9 mars, a examiné les mesures d'application. Les autres réunions du Groupe de travail « A » ont porté sur la poursuite de la mise en œuvre des documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les munitions conventionnelles. Le Forum a publié une *Déclaration sur la notification préalable des activités militaires d'envergure*. Cette déclaration a été une mesure modeste mais importante destinée à renforcer l'ouverture et la transparence dans le contexte des MDCS. La mise en œuvre de cette mesure volontaire sera évaluée au cours des réunions annuelles d'évaluation de l'application.

Séminaire sur les doctrines militaires. Le Forum est convenu de tenir un *séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires* les 14 et 15 février 2006. Une vaste gamme de questions relatives à l'évolution des doctrines militaires du fait des menaces et des défis nouveaux en matière de sécurité a été examinée à ce séminaire.

Maintien d'un dialogue sur les questions de sécurité. Le dialogue de sécurité est un instrument essentiel et dynamique du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Inscrit régulièrement à l'ordre du jour des réunions du FCS, il offre à tous les participants l'occasion de soulever des questions de sécurité

d'ordre plus général. Il est particulièrement important compte tenu des changements survenus dans l'environnement sécuritaire, qui pourront finalement conduire à la réforme des forces armées et à la transformation des doctrines militaires dans les Etats participants. Les Etats de l'OSCE et des experts internationaux ont examiné diverses questions importantes dans ce contexte, notamment la planification nationale de la défense du Canada, de l'Ukraine et des Etats-Unis d'Amérique, la non-prolifération des armes de destruction massive, la maîtrise des armements, ainsi que les petites armes et les munitions conventionnelles.

Renforcement de la coopération avec d'autres organismes internationaux. En 2005, le Forum a invité un très grand nombre d'experts d'autres organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux à examiner des questions spécifiques relatives à la sécurité. Des experts de l'ONU, de l'Union européenne, de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de sécurité collective se sont entretenus sur des questions de sécurité. Le Forum a aussi consacré beaucoup de temps à étudier les différentes possibilités de coopération avec l'OTAN sur les petites armes, les munitions conventionnelles et les composants de propulseurs.

Renforcement de la coopération interne. En 2005, le Forum a coopéré plus étroitement avec la Troïka du Conseil permanent, a eu des contacts de travail réguliers pour faciliter les préparatifs de la *Réunion annuelle d'évaluation de l'application* et la contribution à la *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité*. Il a présenté à la *Réunion annuelle d'évaluation de l'application* les travaux du Forum sur l'application du Document de Vienne 1999 depuis la réunion précédente.

Le Forum a également contribué au *Concept relatif à la sécurité et à la gestion des frontières*, a été informé par des représentants de deux opérations de terrain sur les activités politico-militaires et a tenu la réunion commune habituelle avec le Conseil permanent avant la réunion ministérielle de décembre. Le Forum a présenté ses activités lors de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE le 28 janvier.

Le Forum a participé à un atelier sur le dixième anniversaire du *Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* organisé par le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF).

Le Forum s'est réuni pour la première fois avec tous les partenaires pour la coopération avec la participation de 66 pays réunis autour d'une table sur un sujet, en l'occurrence, le commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

www.osce.org/fsc